

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 247 décision n. 247 du 20 Mars 1943.

n° 247

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
20 mars 1943

Numéro JO  
n° 7 du 01/04/1943

Date du numéro  
1 avril 1943

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Sont recrutés en qualité de patron stagiaire pour servir aux bureaux du Cercle de Djibouti, les indigènes dont les noms suivent : Mohamed Aouad — Idle Farah Adoua Liban Mohamed Ahmed – Ahmed Ali.

#### Art. 2

- La présente décision prendra effet pour compter du 22 février en ce qui concerne Ahmed Ali et du jour de la signature pour Mohamed Aouad, Idle Farah, Adoua Liban et Mohamed Ahmed.